

EAUX

Télérelève des compteurs d'eau

Publié le 16 février 2026

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation du service public de l'eau qui lie l'agglomération CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo à SEPIG Eau, le service de télérelève de votre compteur d'eau sera prochainement déployé sur la commune de Batz-sur-Mer, **à partir du 9 mars 2026**.

La télérelève consiste à relever à distance chaque jour votre consommation d'eau. Votre compteur d'eau sera équipé d'un module qui enregistre vos consommations journalières afin de les transmettre à un serveur sécurisé. Chacun pourra ensuite suivre ses consommations quotidiennes depuis une application mobile ou en ligne. **Le déploiement de la télérelève, la mise en place et l'accès aux services associés sont sans aucun frais à votre charge, cette modernisation étant comprise dans le contrat signée par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.**

Quelles sont les démarches à suivre pour l'installation de la télérelève ?

Pour déployer ce nouveau service, il convient de procéder à une intervention sur votre compteur d'eau potable, soit en procédant au remplacement de votre compteur, soit en équipant votre compteur actuel d'un petit module supplémentaire. Un technicien interviendra à votre domicile pour réaliser la prestation sur une durée comprise entre 30 et 60 min. Merci de vous rendre disponible en cas de besoin pour faciliter ou donner l'accès à votre compteur si une prise de rendez-vous est nécessaire. **SEPIG Eau vous contactera systématiquement par courrier pour vous informer avant toute intervention**. **En attendant ce courrier, aucune démarche n'est à faire de votre côté.** Vous recevrez ensuite une information par mail ou SMS dès l'activation de ces services.

Le technicien SEPIG Eau ou celui de son sous-traitant, l'entreprise E.A.E., profitera de son intervention pour remettre gratuitement aux usagers un « kit économie d'eau » (composé de réducteurs de débits pour les robinets et la douche), dans le cadre de la démarche globale de CapAtlantique la Baule-Guérande agglo et SEPIG Eau, visant notamment à accompagner la réductior de la consommation d'eau potable, pour ainsi préserver la ressource.

Quels sont ses avantages ?

Consommation d'eau maîtrisée

- Une optimisation de votre consommation et de votre budget grâce à son suivi quotidien. Pour cela créez gratuitement votre compte en ligne sur le site www.sepig.fr
- Un accès à l'historique de vos consommations une fois votre compte créé via l'application SEPIG & Moi ou via votre compte en ligne.
- Par une utilisation raisonnée de votre consommation d'eau, vous participez activement à la préservation de la ressource en eau.

Un service attentif et réactif

- En cas de consommations anormalement élevées, de suspicion de fuite... SEPIG Eau vous informe directement par mail ou sms. (Ou à défaut par courrier)

Votre tranquillité assurée

- Vous ne serez plus dérangé lors des relèves de votre compteur.
- Les factures annuelles seront établies sur la base de vos consommations réelles.

Contacts :

SEPIG Eau – 02 44 68 20 01 (prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 13h) – Accueil Usagers au 5 rue de la Grenouille Verte, P.A. de Villejames, 44350 GUERANDE (du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 13h).

batz sur mer & ses villages
Conformité RGAA
Non conforme
MAIRIE DE BATZ-SUR-MER
34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
02 40 23 92 25